

Règlement et informations

Règles de course :

Selon RCV 2025/2028 de l'ISAF – FSV – CVVT et instructions ad-hoc du Comité de Course

Mises à l'eau / utilisation de la grue :

Nous disposons d'une grue pour les mises à l'eau des unités arrivant par la route (capacité : 10T) ainsi que d'un slipway pour les dériveurs. **Dans la mesure du possible, merci de ne pas vouloir décharger tous les voiliers le samedi matin entre 10h00 et midi !**

Amarrage des grandes unités dépourvues de moteur (8m JI par ex.) :

Afin de faciliter les entrées de port et l'amarrage de grandes unités, notre Garde-port sera disponible pour vous assister dans vos manœuvres... ceci pour autant que vous n'arriviez pas au milieu de la nuit ! **Estacade réservée aux participants.**

Inscriptions

La finance d'inscription est de **CHF 60.-** par bateau et de **22.- par repas**. Vous pouvez donc vous inscrire soit :

- Sur www.manage2sail.com (pas de paiement en ligne)
- Par courriel : vieux.bateaux@cvvt.ch en indiquant vos coordonnées, le nom du bateau, le numéro de voile et **l'année du bateau**, ainsi que le nombre de repas.

Le règlement de la finance d'inscription et de vos repas sera effectué uniquement sur place lors du retrait des numéros de course, **en cash ou par TWINT**

Nous vous souhaitons d'ores et déjà des airs favorables pour rejoindre le Haut-Lac.

Avec nos plus cordiales salutations. A bientôt !

Le comité d'organisation de la Régate des Vieux-Bateaux

Règles d'admission pour participants

Tous les bateaux en bois sont admis à la Régate des Vieux-Bateaux selon les catégories suivantes :

- * Grand parcours – Bateaux de construction classique (bordés sur membrures)
- * Grand parcours – Bateaux en bois moulé
- * Petit parcours – Canots et Corsaires

Transports / parkings

Remorques : Parking gratuit à votre disposition, Place des Terreaux, du jeudi 24 juillet à 12h00 au lundi matin 28 juillet.

Voitures : Parking visiteurs Nestlé, Avenue des Alpes (gratuit du samedi matin au dimanche soir), accès le samedi de 8h00 à 9h00 et de 11h30 à 13h00. Le dimanche de 8h00 à 9h30. Sortie libre à toute heure.

Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de privilégier les transports publics.

Hébergement

L'Hôtel Bon-Rivage offre une réduction de 10% aux régatiers en mentionnant le code « CVVT2025 » sur le site bon-rivage.ch ou au 021 977 07 07.

Si vous séjournez dans un hôtel, pensez à demander la Montreux Riviera Card qui assure la gratuité des transports publics sur toute la Riviera.

Attention ! Pour une question d'organisation du repas du samedi soir, merci de vous inscrire avant le 20 juillet.